

## STAND DE PROXIMITÉ DU 17 SEPTEMBRE 2024

### LAVAL – GALERIE COMMERCIALE LECLERC



#### 1. Organisation de la rencontre

La rencontre de proximité s'est tenue dans la galerie commerciale Leclerc, au 60 avenue de la Communauté Européenne à Laval, de **11h à 14h30**. La documentation disponible était composée de :

- Une grille caddie exposant une carte de l'agglomération de Laval grand format (A0)
- Une grille caddie avec deux fiches « porte-parole » présentant des expressions issues de l'enquête estivale, destinées à faire réagir les passants (cf. ci-après « 3. Les questions et observations du public »)
- Des annonces des prochaines dates de réunions de concertation
- Trois panneaux d'exposition thématiques :
  - « *Demain, vos déplacements dans l'agglomération* », présentant les enjeux pour le territoire ;
  - « *L'agglomération construit son PdMS* », expliquant les tenants et aboutissants du PdMS ;
  - « *Votre avis nous intéresse* », indiquant les possibilités de participation du public.

Elle a été assurée par :

- Anne SIRON et Mélina MARIE, de **Laval Agglomération**, respectivement chargée de mission mobilités et chargée de mission citoyenneté ;



- **Simon BESNARD** et **Jules PIERRET**, du bureau d'études SYSTRA, respectivement chef de projet et chargé d'étude en concertation.

Ils recueillaient la parole des usagers du centre-commercial sur leurs déplacements dans l'agglomération, recueil formalisé à travers des « fiches avis » et des fiches « porte-parole » (cf. ci-après « 3. Les questions et observations du public »).

## 2. La participation

Les objectifs de cette rencontre de proximité étaient de :

- Diversifier et élargir les publics de la concertation en permettant aux usagers de la galerie commerciale de s'exprimer sur la thématique de la mobilité dans l'agglomération
- Recueillir les avis et questions des passants
- Faire connaître la démarche du PdMS
- Encourager à participer aux autres moments de la concertation

Au total, 50 personnes ont pu échanger avec les représentants de Laval Agglomération et de SYSTRA autour du stand de proximité. Les personnes rencontrées étaient en majorité des actifs (29/50), puis des personnes à la retraite (17/50).

Les personnes ayant déclaré leur commune de résidence étaient principalement des habitants de l'agglomération de Laval : 28 d'entre eux habitent Laval, 20 une autre commune de l'agglomération. Seules deux personnes interrogées sont des habitants extérieurs à l'agglomération mais y travaillent ou viennent y faire des courses. Enfin, une grande majorité des répondants s'est rendue au centre commercial en voiture (39/50) et a mis 15 minutes ou moins pour se rendre au centre commercial (45/50).

## 3. Les questions et observations du public

Afin de récolter le plus grand nombre d'avis, les habitants pouvaient s'exprimer de deux façons différentes :

- Les « fiches avis » : remplies à l'occasion d'un court entretien pour recueillir leurs modalités de déplacement jusqu'au centre commercial, leurs difficultés au quotidien, ce que leur évoque la thématique des déplacements dans l'agglomération et leurs suggestions pour améliorer ces derniers.
- Les fiches « porte-parole » : elles permettent aux passants de s'exprimer librement autour de deux citations issues des suggestions des répondants au questionnaire en ligne (de juin à août 2024) :
  - « *Davantage de piétonnisation en centre-ville pour permettre + d'utilisation du vélo et de la marche à pied, avec parking relais à l'extérieur* »
  - « *Supprimer certaines pistes cyclables afin de fluidifier la circulation automobile* »

Ces deux citations permettent de recueillir le ressenti des habitants et, en cas de réactions, d'ajouter d'autres fiches « porte-parole ».

Il ressort des entretiens que :

- **Les participants rencontrent peu de difficultés pour se rendre au centre commercial Leclerc**, hormis :
  - Pendant les heures de pointe où ils évoquent quelques embouteillages
  - Quelques besoins **d'aménagements** dans le quartier **pour favoriser les déplacements à pied** (entretien des trottoirs) **et à vélo** (sécurisation du rond-point du centre commercial)

- Seules 5 personnes sur 50 connaissent le projet de PdMS, malgré la communication de Laval Agglomération relative à l'enquête estivale et au lancement de la concertation publique.
- **Les travaux actuels** destinés à favoriser les modes de déplacements doux **dans l'agglomération, sont souvent vus comme inutiles par les automobilistes et compliquant les déplacements** : une partie importante des personnes signalent en effet des problèmes de circulation automobile à cause des travaux :
  - Avenue de Chanzy
  - Aux halles Saint-Louis
  - En centre-ville
- **Le manque de solution intermodale** pour favoriser les déplacements en transports en commun : beaucoup de personnes ont souligné les difficultés pour stationner en périphérie de la ville et prendre un bus. Les alternatives proposées par les passants peuvent se résumer à :
  - Créer des parkings relais en périphérie de Laval pour le stationnement des véhicules motorisés
  - Y rendre gratuit le stationnement
- **La nécessité de faciliter l'usage des modes doux** est apparue comme primordiale pour les personnes utilisatrices des modes doux :
  - Développant le réseau de pistes cyclables sur l'agglomération
  - Sécurisant le réseau existant et les futures voies cyclables
  - Réglementer les déplacements en trottinette électrique jugés trop dangereux sur la chaussée comme sur les trottoirs.
- **Une dizaine de participants n'ont pas relevé le moindre problème**, indiquant que les déplacements en transports en commun, en voiture ou à vélo, sont satisfaisants.

Les observations, avis et commentaires jugés les plus représentatifs sont retranscrits dans les infographies ci-après.

**Des demandes  
d'aménagements pour  
les modes doux**

Des pistes cyclables sur le boulevard Félix Grat, pour ramener vers le centre-ville et traverser les boulevards extérieurs

Améliorer les pistes cyclables existantes et en faire de nouvelles sécurisées, notamment pour sortir d'Argentré, de la route de Tours et du nord de l'agglomération

Plus de pistes cyclables et développer le réseau à Forcé

*"Assez satisfaisant dans l'ensemble, prévoir plus de parkings extérieurs et développer les pistes cyclables".*

*"Améliorer les espaces piétons, notamment les trottoirs pour les PMR"*

*"Réglementer l'utilisation des trottinettes électriques, c'est trop dangereux, il faut interdire les trottinettes sur les trottoirs"*



